

AIPR



Public concerné

Toute personne affectée à la gestion, à l'encadrement ou la réalisation de travaux à proximité de réseaux.

Objectif opérationnel

- Connaître la réglementation en matière de sécurisation des chantiers, savoir intervenir selon les cas de figure et obtenir l'autorisation d'intervention.

Objectifs pédagogiques

- Intervenir face à une situation d'accident du travail
- Appréhender la réglementation DT-DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers.
- Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs.
- Pouvoir réaliser des travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions.
- Comprendre les conséquences d'un dommage et savoir réagir.
- Pouvoir obtenir l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)

Qualification intervenant

- Formateurs spécialisés en prévention des risques sur chantier

Modalités et délais d'accès

- Sessions préprogrammées entre 1 à 3 mois avant la date de démarrage. Calendrier sur demande auprès de votre contact départemental CF2P
- Possibilités d'entrées/sorties permanentes en formation intra sur mesure à la demande.

Mode présentiel

Session de 4 à 10 stagiaires



Durée

7 heures (1 jour)



Accessibilité

Nous accueillons sur demande au cas par cas les personnes en situation de handicap



Tarifs

Fourchette de 231€ à 350 € nets de taxes par jour de formation et par stagiaire

Méthodes d'évaluation

- Examen QCM sur plateforme dédiée



Prérequis

- Etre âgé d'au moins 18 ans
- Savoir parler, lire et écrire le Français
- Posséder une expérience de travaux sur chantier

Contenu de la formation



CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION

- Présentation et objectifs de la formation.
- Contexte et enjeux de la réglementation.
- Les obligations des différents acteurs.
- Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU).
- Les différents principes généraux de prévention selon les types de travaux.
- Les sanctions applicables.
- Pourquoi une AIPR ?

LA MISE EN OEUVRE DU CHANTIER

- Les documents nécessaires sur un chantier.
- Les piquetages et marquages au sol.
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux.
- Le guide technique : présentation et mode d'emploi.
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier.

TRAVAILLER À PROXIMITÉ RÉSEAUX

- Les cas d'obligations de présence des exploitants. Les moyens de protection collective et individuelle.
- Les éléments de réseaux visibles sur le terrain.
- Pouvoir reconnaître des situations potentiellement dangereuses ou inattendues.
- Les règles pour les branchements.
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.
- L'obligation de récolement.
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux.

SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques.
- Les différentes classes de plan.
- Lectures de plan et nomenclature des réseaux.
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux.

EN CAS D'ANOMALIES

- Mesures à respecter en cas d'accrochage.
- La règle des 4A.
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise



Méthode et moyens pédagogiques

- Exposés théoriques illustrés, Participation active des stagiaires.
- Remise d'un support de formation.
- Questions réponses, partage d'expériences

Centre de Formation Professionnelle des entreprises de Proximité Nouvelle-Aquitaine

14 rue Condorcet – Bâtiment A – 33155 CENON Cedex

Tél : 05 56 34 12 33 - Courriel : cf2pna@orange.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 72.33.03067.33 auprès du Préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

SIRET n°394 206 338 00037